

Avis de constitution

SOCIETE « CLAIRE DELUNE EVENT » en abrégé « CLE »

Siège Abidjan Cocody Riviera Golf lot 01 ilot 01  
parcelle 01, Lot 01, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLAIRE DELUNE EVENT » en  
abrégé « CLE »

Objet :

- Event
- Mise à disposition d'hôtesse et promoteurs
- Marketing opérationnel
- Décoration
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Golf lot 01 ilot 01  
parcelle 01, Lot 01, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle SEKONGO DJOIGNIN TENIN CLAIRE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12711 du 26/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83210/GTCA/RC/2023 du 26/11/2023

